
SIVOM DU PAYS VIGANAIS

RÉUNION

DU JEUDI 17 FEVRIER 2022

COMITÉ SYNDICAL

Les rapports sur les orientations budgétaires du Budget Principal et du Budget Annexe du SIVOM du Pays Viganais sont tenus à la disposition du public au siège du Syndicat situé à la Maison de l'Intercommunalité, 3 avenue Sergent Triaire, 30120 Le Vigan ; conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, art L. 2312-1 et L. 5211-36.

Fait à Le Vigan, le mardi 22 février 2022

Le Président,
Romaric CASTOR

